



Syndicat Finances Publiques Haute-Corse

BASTIA le 12 novembre 2020

Compte rendu CGT CTL du 12 novembre.

M Routard nous informe que Mme Queffelec prendra sa retraite en fin d'année et la remercie pour son travail et son implication tout au long de ces années. La CGT comme l'ensemble des OS remercient également Christine pour sa disponibilité et son professionnalisme. M Tedde participe à ce CTL puisqu'il doit remplacer Mme Queffelec.

Avant d'aborder l'ordre du jour la CGT fait part du désarroi des itinérants et notamment des vérificateurs qui n'ont aucune instruction écrite sur les démarches à suivre compte tenu du confinement et des risques encourus. M Routard répond qu'une note écrite sera envoyée ce jour et réaffirme que les déplacements doivent être réduits au maximum.

La CGT dénonce également la décision de la DG d'obliger les collègues à venir travailler les 12 et 13 novembre alors que le système hélios est indisponible. Après de nombreuses décisions contradictoires, la DG accorde une ASA 1 jour sur 2 et donc contraint les collègues en TT de venir 1 jour en présentiel pour ne rien faire!!! N'importe quoi!!

Point sur le NRP.

La carte sera soumise au vote du CTL après la phase de discussion. M Routard confirme que la Direction a rencontré l'ensemble des agents des trésoreries menacées de fermeture. La Direction rencontrera aussi les agents des autres services impactés. Les 12 présidents des communautés de communes ont été informés ainsi que les Maires concernés. Bruno Le Maire a été également saisi pour l'organisation d'une Commission de dialogue sur l'avenir des services publics en Corse et notamment de la DGFIP. La CGT rappelle que cela fait plus de 2 ans que les OS demandent que cette négociation encouragée également par l'ancienne Préfète Mme Chevalier soit organisée.

La mobilisation des élus du Cortenais suite à la disparition programmée de la Trésorerie commence à ébranler la Direction. D'autant que le regroupement envisagé à Île Rousse paraît irréalisable d'un point de vue géographique et fonctionnel. M Routard plutôt mal à l'aise répond que les usagers particuliers continueront à être reçus à Corte mais par qui et comment. Les SGC doivent avoir un minimum de 10 agents pour pouvoir fonctionner. C'est surtout un argument pour mieux supprimer les emplois. C'est d'ailleurs ce que concède M Trucchi qui déplore ne pas pouvoir supprimer des postes dans les petites trésoreries et que cela pourra plus facilement se faire lorsqu'elles seront fusionnées. **Le maintien d'une antenne SPL sur Corte est envisagé par la Direction plutôt qu'une fermeture définitive. La mobilisation oblige la Direction à la prudence et aux circonvolutions.**

Les OS n'ont à ce jour aucune information sur les retours des réunions de la Direction avec les élus. En présentant aux élus la création de Maisons France

Service, ou de nouveaux points contact comme une solution alternative, la Direction continue de masquer la réalité.

M Trucchi détaille les conditions et les accompagnements pour les agents en cas de fermeture. 10 agents auraient un rapprochement du domicile familial et 10 seraient éloignés dont 4 à plus de 30 kilomètres. Sans prendre à ce stade les possibilités de TT ou de travail à distance ainsi que les primes de restructuration. Tout est fait pour briser la réaction collective des personnels directement concernés. M Routard confirme que le calendrier est maintenu notamment pour les opérations prévues en 2021 soit à peine dans quelques mois malgré les différentes mobilisations et les éventuelles concertations à venir.

Mise en commun des périmètres des Trésoreries avec les interco.

3 communes du Fiumorbu seront transférées de la Trésorerie de Corte à celle de Prunelli. Le transfert se réalisera au 1^{er} janvier 2021. Ce qui contraint toutes les opérations NRP prévues en septembre 2021 à les reporter en 2022 pour éviter 2 fois dans l'année le transfert de gestion de certaines collectivités. Ce que la Direction a du mal à accepter!!!

Tableau de veille sociale pour l'année 2019.

Dispositif sur les conditions de travail et des difficultés rencontrées. La différence entre les effectifs théoriques et réels est énorme. Une vingtaine de collègues sont en maladie pour longue durée et 1 agent sur 2 a été en arrêt maladie en 2019. Malgré le jour de carence le nombre de jours perdus en arrêt maladie ne baisse pas. Plus de 100H ont été écrêtées sur le dos des agents en 2019 même si ce chiffre est en diminution. Plus de 1100 jours de congés non pris ont été reportés sur le CET.

Sur 253 postes et compte tenu du temps partiel il manque 10 agents soit en réalité nous ne sommes que 243. Chiffre auquel il faut retirer les agents en maladie. Jamais la situation des emplois n'a été aussi dégradée malgré les promesses de la DG de compenser le temps partiel. Même si en avril 2021

4 Cadres B sortis d'école arrivent dans le département (2 au SIE de Bastia, 1 à Borgo et 1 à Corte).

2 Cadres A sortis d'école arriveront également (1 à la BDV et le 2^e au SIP de Corte.)

L'élaboration du DUERP sera reporté au mois de janvier suite au confinement.

Budget 2019 et 2020.

Dépenses d'entretien courant en forte hausse à cause du COVID (ménage et désinfection, gels et gants). Baisse très sensible de l'affranchissement (confinement). Les économies réalisées n'abondent pas d'autres demandes ou besoins.

Les ordinateurs livrés pour le TT, les dotations viennent en plus de notre propre budget. L'objectif est d'atteindre 40% d'agents en TT voir 60 % très vite.

Recrutement de contractuels.

1 cadre C pour 3 ans avec un CDD de Droit Public pour le SIP de Corte. M Canioni qui a été choisi prendra son poste en décembre prochain. Il y a eu 84 candidatures. 1 cadre A pour la Direction (au PGF pour le suivi du crédit impôt Corse) qui ne devrait pas restreindre les possibilités de mutation des inspecteurs d'après M Trucchi!!!!. Mme Martinelli a déjà commencé à travailler pour les 10 mois prévus. Il y avait 39 candidatures pour ce poste. **Pour la CGT procéder ainsi signifie bien que la DGFIP s'oriente clairement vers l'emploi précaire et hors statut; ce qui est grave et dangereux.**

Affichage d'indicateurs de transparence dans les SIE.

Les indicateurs nationaux sont repris. Mais comment définir des critères de qualité alors que les services sont à l'agonie que les usagers se plaignent à juste raison. Les collègues à l'accueil et dans les services subissent trop souvent des jugements désagréables du public à cause de nos dysfonctionnements qui se multiplient.

Réorganisation au sein de la Direction.

Fusion du service RH et de la formation professionnelle sous le pilotage de M Vitti. L'autre réorganisation fait suite au départ de M Caspard.

En question diverse M Trucchi nous donne une information sur les listes d'aptitude 2021. Pour la LA de C en B il y a 2 possibilités pour notre département contre seulement 1 en 2020. 3 agents seront donc classés. Pour la LA de B en A et pour la 2^e année pas de possibilités de promotion. L'agent classé en 2020 le sera encore pour 2021 mais sans possibilité de promotion. Comme vous le savez il n'y a plus de CAP pour les LA ce qui est bien dommage pour les droits statutaires des agents.

Les représentants CGT présents

D Vivarelli P Canarelli et JP Battestini